

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stéphanie Samson](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0cde1c7823a8ec292de44b62>

Date d'obtention : 2024-04-09 17:34:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prendre la trousse sexto. Se diviser les élèves à rencontrer le plus possible (témoins, victimes, auteurs) et mettre en commun les informations. Des mesures doivent être prises rapidement pour limiter la diffusion. Veiller à ce que la victime soit en sécurité et l'accompagner tout en communiquant avec les parents/autres intervenants. Si nous avons des raisons de croire que des photos et/ou vidéos sont dans un appareil électronique, nous pouvons le confisquer. Toujours demander aux élèves de décrire l'image/vidéo et ne jamais chercher à voir non-même. Vérifier quel est l'intention de l'auteur dans cette situation. Communiquer avec les policiers et/ou DPJ et/ou CSSMB.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

" J'étais présente à la formation en présentiel le 26 mars 2024."

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer la victime... Cela doit tellement être difficile pour cette personne de parler, de dénoncer, de se remémorer, d'apprendre que plusieurs personnes sont déjà au courant de la situation soit en ayant vu ou entendu quelque chose. La victime vit tellement de détresse, de honte, etc... Expliquer la suite de choses, le fait que je devrai probablement en parler avec ses parents et/ou la police, n essayant d'utiliser les bons mots et ne pas brusquer. Je sais que je possède ces qualités d'empathie TES, mais ce n'est pas une situation à prendre à la légère.